

DECRET N° 2013-403 DU 08 OCTOBRE 2013

Chargeant Monsieur Valentin Agossou DJENONTIN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Monsieur Komi KOUTCHE, Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication pour compter du 24 octobre au 10 novembre 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n°2013-319 du 11 août 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant Monsieur Komi KOUTCHE, Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication pour, son intérim sera assumé par Monsieur Valentin Agossou DJENONTIN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pour compter du 24 octobre au 10 novembre 2013.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2013

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Ampliatiions : PR : 6 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ 2
MINISTERES : 30 SGG 4 - JORB : 1.